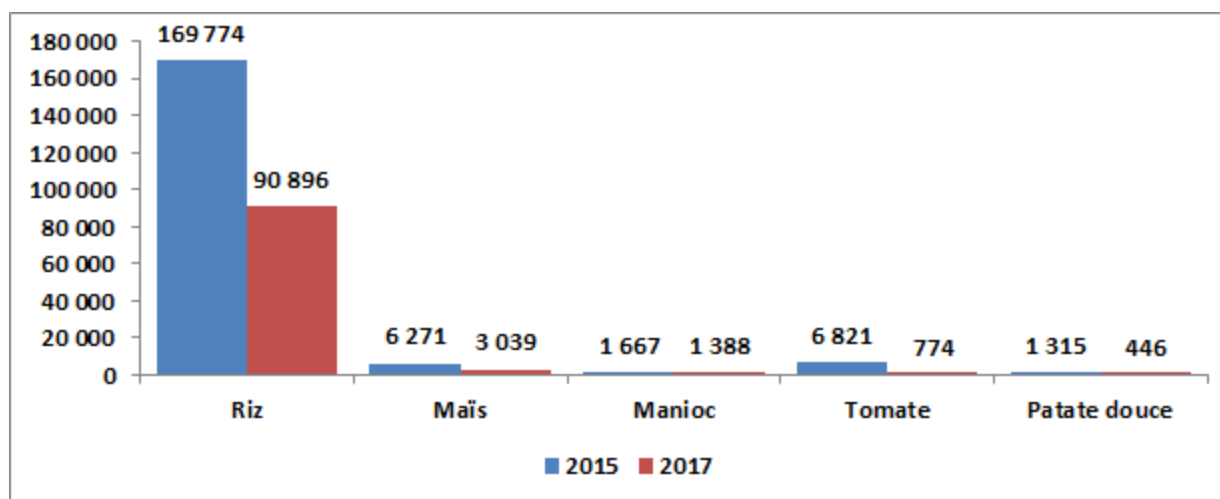


Indicateur	Superficies cultivées par rapport aux surfaces potentiellement cultivables
Thème	Sol et Couvert végétal / Pression
Code	F2.7
Dernière mise à jour	décembre 2018

F2.7 a Superficie cultivée

Une forte baisse de la superficie cultivée en cultures vivrières (riz, maïs, manioc, patate douce et tomate) a été constatée en 2017 par rapport à l'année 2015 (2015 : 185 848 ha ; 2017 : 96 543 ha). La superficie cultivée en riz occupe la première place avec un taux supérieur à 90% (91,4% en 2015 et 94,2% en 2017).

Figure F2.7a : Superficie cultivée par spéculation en 2015 et 2017 (en ha)



Source: Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage DIANA, 2018

Tableau F2.7a : Evolution de la superficie cultivée par spéculation (en ha)

Spéculation	2015	2016	2017
Riz	169 774	86 129	90 896
Maïs	6 271	ND	3 039
Manioc	1 667	ND	1 388
Patate douce	1 315	ND	446
Tomate	6 821	ND	774

ND : non déterminé

Source: Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Elevage DIANA, 2018

F2.7 b Superficie cultivable

Note technique sur l'indicateur

Descripteurs :

- surface cultivée
- surface cultivable

Définition et concepts de base :

- surface cultivée : c'est l'ensemble de toutes les terres qui supportent des cultures pérennes ou annuelle (jachères comprises)
- surface potentiellement cultivable : c'est l'ensemble de toutes les terres où les conditions physiques (sol, topographie, eau,) permettent l'installation des cultures avec le minimum de technique.

Méthode de mesure : Recensement agricole effectué par le Ministère de l'Elevage, de l'Agriculture et de la pêche

Limites : l'indicateur n'indique pas le mode d'exploitation, de gestion et l'état de dégradation des différents types de terrain de culture

Référence bibliographique